

l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité d'Ecuelles
www.mairie-ecuelles.fr

Le mot du Maire :

Le salon de peinture d'Ecuelles traditionnellement printanier et devenu pour cause de disponibilité de la salle Mermoz un salon automnal a, comme d'habitude, été un vrai succès. Cette action de la Municipalité, par le prix qu'elle décerne, est une forme de participation active à cet événement culturel. Au-delà d'une médaille, qui ne vaut que le souvenir d'un salon où l'artiste a été récompensé, l'achat de l'œuvre est davantage la reconnaissance du mérite et du talent de l'artiste. Cette création en 2003 du "Prix de la Municipalité" s'est confirmée cette année et se propose d'être une incitation pour les artistes à venir exposer à Ecuelles et peut être y trouver le début d'une consécration qui peut s'étendre au-delà de nos frontières Ecuelloises.

Dans un tout autre domaine, si vous n'avez plus l'âge de participer à la course cycliste de la St Rémi, ou si l'eau n'est pas votre élément favori et que le critérium du Loing ne vous tente pas, le communiqué du "Carrefour de l'amitié" est une invite à les rejoindre dans de multiples escapades. Il semble bon de vivre et "vieillir" à Ecuelles.

Adeptes de la culture, du sport, du "surf sur le web" ou adhérents du Carrefour de l'Amitié, toutes les activités sont compatibles avec le Concours Départemental des Maisons et Villages Illuminés. Pour notre part, chaque année nous nous appliquons à améliorer nos illuminations. Alors, tous ensemble, faisons que les fêtes qui se profilent à l'horizon soient les plus "Brillantes" possibles.

A bientôt

Jacques Maréchal



SALON DE PEINTURE : PRIX DE LA MUNICIPALITE

Que de talents exprimés lors de ce 15^{ème} salon de peinture ! Organisé conjointement par la municipalité et l'ADSCE, cette année encore, de très nombreuses œuvres ont montré toute la passion et le talent des artistes qui exposaient.

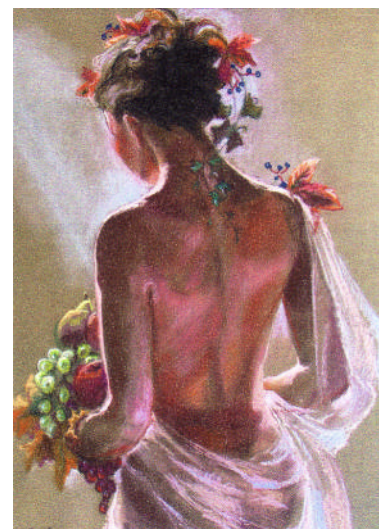
Le peintre d'Honneur –Evein Mouritzen- a fait apprécier ses œuvres d'une exceptionnelle luminosité. La précision de ses peintures laisse apparaître un amour pour cet Art et exprime une véritable poésie visuelle.

Bravo à tous ces peintres et créateurs !

Merci aux organisateurs, à Aimée Souffron et à tous ces "metteurs en scène" de cette belle 15^{ème} exposition de peinture, événement culturel attendu de notre commune.

Depuis 2003, la Municipalité a décidé d'attribuer le "Prix de la Municipalité". Une manière de montrer notre attachement à cet événement culturel qui contribue également à enrichir notre Patrimoine municipal.

Cette année, le "coup de cœur" s'est porté sur l'œuvre de Gilles Candele, avec sa "Balade à Port la Forêt".



RESTAURATION SCOLAIRE : SITE INTERNET

La Sogérés, société prestataire qui assure la réalisation des repas au restaurant scolaire, propose un site Internet destiné aux parents des enfants qui y déjeunent.

Vous retrouverez ainsi le détail des menus de la semaine en cours, des informations sur la qualité de ces repas ainsi que la "traçabilité" des denrées qui sont servies.

Rendez-vous vite sur le site de la commune : www.mairie-ecuelles.fr, rubrique "restauration scolaire"

18EME CRITERIUM DU LOING : CHAMPIONNAT REGIONAL (COMMUNIQUE)

Le 18^{ème} Critérium du Loing organisé par le club de kayak de l'ADSCE (Ecuelles) s'est déroulé le dimanche 10 octobre dernier. Cette compétition régionale a réuni près de 250 compétiteurs, venus de

toute la France soit 21 clubs engagés (un compétiteur venait de Vendée, un autre était inscrit dans un club de Guadeloupe !).



Un grand merci à nos sponsors : Transports des Sablons, Venti Assurance, Via TP, Ikopa Aventure, Garage des Chaudins, la Commission descente, la Ligue Ile de France de canoë-kayak ainsi qu'au Député, au Conseil Régional, au Conseil Général, à la DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sports), à la mairie d'Ecuelles qui ont permis de remettre aux vainqueurs de chaque catégorie de nombreux lots et prix.

Nous remercions également la municipalité d'Ecuelles qui a mis à disposition la salle des fêtes, son Maire, Jacques Maréchal, le Conseiller Général, Michel Bénard et le bureau de l'ADSCE qui honoreront de leurs présences la remise des récompenses.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis une excellente journée sportive passée dans l'esprit de camaraderie sous l'égide de la ligue de canoë – kayak.

Les résultats pour le club d'Ecuelles :

- En Canoë Monoplace Homme Minime : 1^{er} VIRATELLE Thomas
- En Kayak Monoplace Dame Minime : 4^{ème} BACHMANN Suçon
- En Kayak Monoplace Homme Benjamin : 3^{ème} BREUILLY Tristan, 5^{ème} GUILLI Pierre, 7^{ème} MONTINHO Paul, 9^{ème} DUFRESNE Christophe
- En Kayak Monoplace Homme Minime : 6^{ème} BACHMANN J.Loup, 12^{ème} VAN CRAENENBROECK Thomas, 15^{ème} MORAINÉ Victor
- En Canoë Biplace Homme Senior : 3^{ème} TELLIER Emeric / JODAR Sébastien
- En Canoë Biplace Homme Vétéran : 2^{ème} LORY Michel / MELLET Michel, 3^{ème} COUDRAY Patrick / BREUILLY Eric
- En Kayak Monoplace Dame Junior : 4^{ème} KEH R Eugénie
- En Kayak Monoplace Homme Cadet : 15^{ème} VERDIER Quentin
- En Kayak Monoplace Homme Senior : 24^{ème} VIRATELLE Vincent, 29^{ème} MAHE Yann

- En Kayak monoplace Homme Vétéran : 20^{ème} GUILLI Peppino

Rendez-vous à l'année prochaine...et encore merci à tous.

COURSE CYCLISTE : PRIX DE LA MUNICIPALITE

80 cyclistes et 34 clubs engagés étaient au départ de cette dernière compétition régionale de la saison organisée par l'UCM de Veneux-Les-Sablons.

Cette course comportait 12 tours d'un circuit de 8,4 kilomètres dont la principale difficulté résidait à chaque passage de la côte du Paradis longue de plus d'un kilomètre. Si le soleil était au rendez-vous, une autre difficulté attendait les coureurs : un vent latéral sur les plateaux.

Au fil des tours, plusieurs coureurs tenteront successivement de s'échapper du peloton, mais ils finiront par être rejoints par les autres.

Finalement, c'est Stéphane Le Boulanger (ESC Meaux) qui va emporter cette épreuve au sprint sur les dernières centaines de mètres qui le séparent de la ligne d'arrivée.



Toutes nos félicitations à ce sportif Seine et Marnais dont cette victoire est la 27^{ème} dans sa carrière et bonne chance à tous ces coureurs pour la rentrée de la prochaine saison fixée en mars 2005.

UN SPORTIF ECUELLOIS A L'HONNEUR

La saison a bien commencé pour Emile Philippi au championnat départemental où il s'est classé 3^{ème} avec 493 points. Aux "Régionaux", il monte sur la 2^{ème} marche du podium avec 497 points et au "France" il se classe 26^{ème} avec 483 points.

Son équipe composée de 3 tireurs, tous membres de l'EIS de FONTAINEBLEAU, se classe 3^{ème} et monte pour la seconde fois cette année sur le podium.

Bravo à ce tireur qui continue à ramener des trophées dans notre commune !

CARREFOUR DE L'AMITIÉ Une association qui marche bien (Communiqué)

Au Carrefour de l'Amitié, pour l'année 2004, avec ses 207 adhérents, il n'y a pas eu beaucoup de trêve. Galettes des rois, repas, danses, voyages (Venise : 8

jours, Damvix : 4 jours, avec le spectacle inoubliable du Puy du Fou. En septembre : 8 jours en Lozère avec des souvenirs à garder dans nos mémoires, des paysages magnifiques sous un soleil radieux. Nous terminerons notre année par un repas de Noël le 12



décembre avec des cadeaux. Le Carrefour de l'Amitié se porte bien et prépare les voyages et sorties pour 2005. Sans oublier nos rencontres du jeudi avec nos jeux de cartes (tarot, belote), billard, scrabble etc... ceci à la salle Jean Mermoz.

Si vous voulez nous rejoindre, la Présidente est à votre écoute : 1 rue Beaugregard – Ecuellen. Tél.: 01 64 31 17 90.

CLSH bilan d'activités de juillet 2004

Le centre de loisirs de cet été a ouvert du 1^{er} au 31 juillet 2004. 127 enfants l'ont fréquenté avec une moyenne de 66 enfants la journée et avec un maximum à 88 enfants.

Diverses activités ont été proposées : création d'un court métrage réalisé par les enfants, séjour de 4 jours et 3 nuits en camping à Ferrière en Gâtinais (45), sortie au poney club ou à la ferme pédagogique pour les plus petits et Niglooland pour clôturer ce mois qui s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse.

Pour la saison 2004-2005, le centre de loisirs ouvre ses portes aux petites vacances et propose des stages multi-sports.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'ADSCE au tél. 01 64 31 19 01.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Il est rappelé aux habitants l'obligation de ramoner les cheminées pour raison de sécurité.

TAILLE DES HAIES

La taille et l'entretien de ces haies font l'objet d'un arrêté municipal (n°2003-28) du 24 juillet 2003. En voici l'extrait qui intéresse plus particulièrement les particuliers :

"Les mêmes haies doivent être entretenues par les propriétaires de façon à ne pas empiéter sur

le domaine public (trottoirs, voies piétonnes etc)". Cet arrêté est à la disposition des administrés en Mairie.

NOTRE VILLAGE S'ILLUMINE !

Le Conseil Général organise pour la quatrième année consécutive le concours départemental des Villages et Maisons Illuminés.

L'année dernière, 5 familles d'Ecuellen furent honorées. Les efforts effectués par la commune ont été salués par une Lumière de Bronze. Ferons-nous mieux cette année ?

Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au vendredi 3 décembre 2004.

Pour que notre commune soit merveilleusement illuminée pour les fêtes de fin d'année, que chacun fasse briller de mille feux sa demeure !

CAISSE DES ECOLES

La Caisse des écoles d'Ecuellen, administrée par des membres du Conseil et des Parents d'élèves élus lance sa nouvelle campagne d'adhésion.

Par délibération, le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 5 € (cinq euros) minimum.

Les parents ou toutes autres personnes désirant adhérer à la Caisse des écoles peuvent adresser leur cotisation en Mairie :

- Par chèque, à l'ordre du Trésor Public.
- En espèces, auprès de Mme Véronique Migliorati, agent administratif en charge des affaires scolaires.

Une carte d'adhérent sera alors délivrée.

La Caisse des écoles reçoit aussi une subvention de la Municipalité d'Ecuellen. Elle a pour vocation d'offrir aux enfants des écoles :

- Les livres d'anniversaire aux enfants des écoles Maternelles.
- Les livres "de prix" aux enfants du C.P.
- Les livres de Noël aux enfants des écoles maternelles.
- Les spectacles et les goûters de Noël aux enfants des écoles Maternelles et Primaires.

Par avance, nous vous remercions du soutien que vous voudrez bien accorder à l'action de la Caisse des écoles, sachant que tout l'argent obtenu est destiné à tous les enfants des écoles de notre commune.

LES RESTOS DU COEUR

Durant l'hiver, pour la 11^{ème} année consécutive, le centre des Restaurants du Cœur de la région de Moret, sera ouvert à partir du 7 décembre 2004 (jusqu'en mars 2005).

Les distributions s'effectueront les mardis et vendredis, de 9h00 à 11h00, afin d'aider les familles les plus démunies.

Les inscriptions seront reçues les lundi 29 et mardi 30 novembre ainsi que les mercredi 1^{er} et jeudi 2 décembre, de 9h00 à 11h00.

Une collecte sera effectuée le 18 décembre à Champion ; venez nombreux soutenir cette action.

Pour plus de renseignements contacter Mme Bercet au 01 60 70 58 93

"Les Restos du Cœur" 31, rue de l'Orvanne - Ecuelles

DATES A RETENIR

Mairie : Lundi 1^{er} novembre, dépôt de gerbes au Monument aux Morts et au cimetière. Rendez-vous à 11h00, devant la mairie.

Anciens Combattants : Jeudi 11 novembre. Tous les habitants de la commune sont invités à venir honorer les soldats tombés pour notre liberté.

Rendez-vous, à 11h00, devant la Mairie puis dépôt de gerbes au monument aux Morts.

ECOLLES : Samedi libéré, le 27 novembre

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Jusqu'au 31 décembre 2004 inclus, les électeurs et électrices :

- ayant changé de domicile ou de résidence,
- les personnes qui, remplissant les conditions requises, ne sont actuellement inscrites sur aucune liste électorale,
- les Français et Françaises ayant atteint l'âge de 18 ans,

sont invités à venir déposer leur demande d'inscription en mairie. Ils devront justifier soit du domicile, soit des six mois de résidence exigés par la loi, soit de leur qualité de contribuable.

Les électeurs trouveront tous renseignements utiles en mairie.

PERMANENCE DU DEPUTE

Si vous souhaitez rencontrer le Député de la circonscription, prendre rendez-vous à son secrétariat en téléphonant au 01 64 32 02 81.

Permanence de novembre : vendredi 05 à 9h00 à Melun, vendredi 19 à 9h00 à Montereau, vendredi 26 à 9h00 à Champagne sur Seine, samedi 27 à Montereau.

P. M. I. (PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE)

Prochain passage dans notre commune le jeudi 18 novembre 2004 dans la résidence de Ravanne de 14h00 à 15h00 (01.40.05.33.62

UNITE D' ACTIONS SOCIALES

Service social DGAAS (ex DASSMA), 1 rue André Thomas, 77875 MONTEREAU CEDEX, Mme TORRES, assistante sociale effectue une permanence, à la

maison communale, au Rond point de Charmois, à Ecuelles.

Permanences en novembre : lundi 8 et lundi 22 de 14h00 à 17h00.

Les rendez-vous et visites à domicile sont possibles en dehors des permanences, à la demande des usagers. Renseignements auprès de son secrétariat, tél.: 01 60 57 22 33.

SERVICE "EMPLOI"

Les permanences du service "Emploi" se tiennent tous les lundis de 14h00 à 17h00 à la maison communale, rond point de Charmois à Ecuelles. Contacter Mme DEJEAN au 01 64 31 18 76

"BEBE BUS"

Le Conseil Général met à la disposition des familles et des assistances maternelles un prêt gratuit de livres, de cassettes audio et de disques compacts, pour les enfants de moins de 3 ans.

Vous retrouverez le "Bébé bus", le mardi 16 novembre de 13h30 à 14h30, rue de Ravanne, sur le parking.

BALAYAGE MECANISE

Dates de passage non communiquées par la Communauté de Commune.

COLLECTE DES DECHETS A ECUELLES

Pour tous problèmes concernant vos containers ou ceux liés à la collecte des déchets ménagers et des "encombrants", appelez-le :

0800 133 895

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer)

Vendredi 26 novembre

Prochain passage : vendredi 17 décembre

DECHETS TOXIQUES (2 collectes par mois)

samedis 6 et 27 novembre

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz de 16h00 à 18h30.

Prochaines collectes : samedis 7 et 18 novembre

VACCINATION ANTIGRIPPALE (communiqué)

Vous êtes âgé(e) de 60 à 64 ans et votre médecin vous a prescrit un vaccin contre la grippe : la Caisse d'Assurance Maladie le prend en charge à 100%.

Pour vous faire rembourser de vos dépenses, adressez à la CPAM vos ordonnances et facturations à l'adresse suivante :

CPAM de Seine et Marne – Service ASS
77605 Marne la Vallée cedex 03

Place publique – L'ECUELLOIS

Conception et réalisation : Commission Information et communication
Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie